DROIT DES AFFAIRES

Règlement DORA : situer le texte, identifier les obligations et cadrer

La résilience opérationnelle numérique est devenue un sujet réglementaire à part entière pour le secteur financier. Les directions se retrouvent face à un texte dense qui touche à la gouvernance, à la gestion des incidents, aux tests et à la surveillance des prestataires informatiques. Chacun aborde le sujet depuis son angle et personne ne dispose d'une vue d'ensemble des obligations. Trois heures à distance pour poser le premier niveau de lecture du règlement DORA : champ d'application, architecture des obligations, acteurs concernés et premiers chantiers à ouvrir. Le module vise une compréhension partagée entre juristes conformité et informatique avant d'engager les travaux détaillés.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 580 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes responsables conformité directions informatiques et responsables des risques opérationnels d'entités financières concernées par la résilience numérique.

PRÉREQUIS
Exercer dans une entité du secteur financier ou chez un prestataire informatique de ce secteur.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le règlement DORA parmi les textes applicables au secteur financier
- Identifier les entités et prestataires entrant dans le champ d'application
- Décrire les grands domaines d'obligations portés par le texte
- Repérer les rôles respectifs de la gouvernance et des équipes techniques
- Établir la liste des premiers chantiers de mise en conformité

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et logique du texte

- Savoir si l'on est concerné et pourquoi
- Situer la résilience opérationnelle numérique dans le paysage réglementaire
- Identifier les entités financières visées
- Repérer la place des prestataires de services informatiques
- Comprendre l'articulation avec les dispositifs de risque existants
- À retenir : La résilience numérique n'est plus traitée comme un sujet technique mais comme une obligation de gouvernance.

M2 Les domaines d'obligations

- Les chantiers à ouvrir
- Gouvernance et responsabilité de l'organe de direction
- Gestion des risques liés aux technologies
- Traitement et notification des incidents
- Tests de résilience
- Surveillance des prestataires tiers
- Cas pratique : Rattachement d'une série de constats d'audit aux domaines d'obligations correspondants.

M3 Engager la mise en conformité

- Par où commencer
- Réaliser l'état des lieux des dispositifs existants
- Identifier les écarts les plus sensibles
- Répartir les rôles entre conformité risques et informatique
- Construire une feuille de route réaliste
- Atelier : Construction d'une feuille de route de mise en conformité hiérarchisée selon les écarts identifiés.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 580 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr